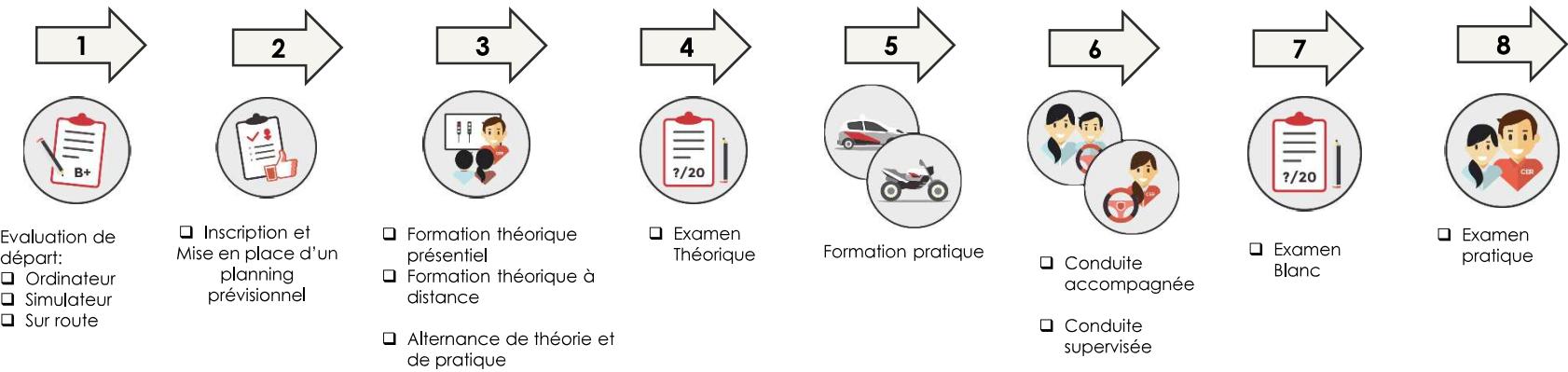


PARCOURS DE FORMATION PERSONNALISE

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DE L'ÉLÈVE

Nom :
 Prénom :
 Type de permis



COURS RECOMMANDÉS

PARCOURS THÉORIQUE	PARCOURS PRATIQUE	
<p>La formation théorique portant sur des questions « d'entraînement au code » peut être suivie à votre rythme, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans l'école de conduite avec un support média ou avec un enseignant - via Internet (code en ligne CER) 	<p>Pendant la phase pratique, vous serez amené(e) à circuler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en ville - en rase campagne - sur autoroute - par temps dégradé le cas échéant (pluie, brouillard, neige...) - de nuit 	<p>Votre présence est fortement recommandée pour les cours collectifs sélectionnés. Ces cours sont dispensés en présentiel par des enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.</p> <p>THÈMES :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> L'arrêt et le stationnement <input type="checkbox"/> Les croisements et les dépassements <input type="checkbox"/> La connaissance de la réglementation générale du permis de conduire <input type="checkbox"/> L'éco-conduite <input type="checkbox"/> Les priorités <input type="checkbox"/> Alcool et stupéfiants <input type="checkbox"/> Défaut de port de la ceinture de sécurité <input type="checkbox"/> Les règles de circulation <input type="checkbox"/> La signalisation <input type="checkbox"/> Les comportements dans les tunnels <input type="checkbox"/> La visibilité <input type="checkbox"/> La prise de conscience des risques <input type="checkbox"/> Le respect des autres usagers – Le partage de l'espace public <input type="checkbox"/> Vitesse <input type="checkbox"/> Distracteurs <input type="checkbox"/> Spécificité du groupe lourd <input type="checkbox"/> Spécificité du 2 roues

CER AUDONIEN

41 RUE CHARLES SCHMIDT 93400 ST OUEN



HORAIRES DES **COURS DE CODE***



HORAIRES DES **TESTS DE CODE**



HORAIRES DES **COURS DE CONDUITE**

MATIN

LUN. 10h00 – 12h00 15h00 – 19h00

MAR. 10h00 – 12h00 15h00 – 19h00

MER. 10h00 – 12h00 15h00 – 19h00

JEU. 10h00 – 12h00 15h00 – 19h00

VEN. 10h00 – 12h00 15h00 – 19h00

SAM. 10h00 – 12h00 15h00 – 19h00

APRÈS-MIDI

LUN. 10h00 – 18h00

MAR. 10h00 – 18h00

MER. 10h00 – 18h00

JEU. 10h00 – 18h00

VEN. 10h00 – 18h00

SAM. 10h00 – 15h00

LUN. 08h00 – 20h00

MAR. 08h00 – 20h00

MER. 08h00 – 20h00

JEU. 08h00 – 20h00

VEN. 08h00 – 20h00

SAM. 08h00 – 15h00

*Les cours de code sont dispensés par des enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.